

" du *St. Laurent*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, secondé par l'honorable M. *Ross*, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour incorporer la compagnie du canal à navires d'*Ontario* et *Erie*" auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Dickson*, secondé par l'honorable M. *Locke*, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. *Guévremont* a proposé, secondé par l'honorable M. *Olivier*,

Qu'il soit nommé un comité spécial pour s'enquérir des griefs dont se plaignent les propriétaires de biens-fonds dans la seigneurie royale de *Sorel*, par rapport aux rentes et redevances seigneuriales perçues sur ces biens-fonds, originairement concédés aux loyalistes de l'Empire-Uni et autres, en franc et commun socage ; que le dit comité soit autorisé à envoyer quérir personnes et pièces, et qu'il se compose des honorables messieurs *Olivier*, *E. H. J. Duchesnay*, *Campbell*, *Letellier de St. Just*, *Lacoste*, *Bureau* et de l'auteur de la proposition.

Après débats,

La question de concours étant mise sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms étant demandés ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

<i>Anderson,</i>	<i>Cormier,</i>	<i>Locke,</i>	<i>Renaud,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dever,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Bill,</i>	<i>Dickey,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Simpson,</i>
<i>Blake,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Skead,</i>
<i>Botsford,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Steeves,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>Reesor,</i>	<i>Wilmot.—26</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Lacoste,</i>		

NON-CONTENTS :

Les honorables Messieurs :

<i>Aikins,</i>	<i>Chapais,</i>	<i>McCully,</i>	<i>Mitchell,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Kenny,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Ritchie,</i>
<i>Burnham,</i>	<i>Leslie,</i>	<i>McMaster,</i>	<i>Ross.—15</i>
<i>Campbell,</i>	<i>McClellan,</i>	<i>Macpherson,</i>	

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et
Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte " pour remettre en vigueur la charte de la compagnie du grand chemin de fer de jonction, " auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.